

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 2 février 2015 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Était absente Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère.

1.1 Mot du maire

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

2015-02-22

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2015-02-23

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2015-02-24

Autorisation du paiement des dépenses du mois de janvier 2015

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de janvier 2015. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 158 593,59 \$.

Adoptée

2015-02-25

Adoption du règlement 442-15 d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2015

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement 442-15 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2015*.

Adoptée

1.7 Dépôt du rôle de perception 2015.

2015-02-26

Nomination des procureurs pour l'exercice financier 2015

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que Morency, Société d'avocats, S.E.N.C.R.L. soit nommé procureurs pour l'exercice financier 2015, pour un service de consultation juridique sur la base d'un montant forfaitaire de cinq cent dollars (500\$), majoré des taxes et des déboursés applicables. Ce forfait comprend toute opinion verbale pour tous les aspects du domaine municipal, incluant le droit du travail, tel qu'entendu avec Me Philippe Asselin, avocat.

Adoptée

2015-02-27

Achat de toiles solaires pour la demi-salle du centre communautaire

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat de toiles solaires pour la demi-salle du centre communautaire chez Dastex au coût de 1 134 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 4 novembre 2014.

Adoptée

2015-02-28

Mandat pour la refonte du site web municipal

Attendu que la municipalité a reçu plus d'une soumission;

Attendu que la soumission retenue rencontre les critères demandés;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater la firme Studio RoseFlash pour la refonte du site web municipal. Ce mandat sera réalisé au coût de 4 800 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur offre de services en date du 11 novembre 2014 et discuté avec Mme Audrey Mayer.

Adoptée

2015-02-29

Paiement des frais juridiques par rapport à la traverse de chemin du Lac Castor

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le paiement d'un montant de 2894,21 \$, taxes en sus, à Morency, Société d'avocats, dans le cadre du mandat que lui a octroyé la Municipalité de Rivière-à-Pierre dans le dossier de la traverse de chemin du Lac Castor.

Adoptée

2. Sécurité publique

2015-02-30

Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Rivière-à-Pierre désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Rivière-à-Pierre prévoit la formation de 8 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

Adoptée

2015-02-31

Achat d'un second appareil respiratoire et d'un lave-tuyau

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat chez Aréo-feu d'un second appareil respiratoire au coût de 3 650 \$ et d'un lave-tuyau au coût de 1 070 \$, frais de transport et taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 31 octobre 2014.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2015-02-32

Demande de signalisation au Ministère des Transports du Québec

Tenant compte qu'un projet de développement de 155 résidences de villégiature verra le jour sur le territoire de la Seigneurie de Perthuis;

Tenant compte que la Municipalité de Rivière-à-Pierre est dévitalisée et que l'apport économique que représentent les propriétaires de ces 155 résidences est considérable;

Tenant compte que les propriétaires de ces résidences emprunteront la route 367 en provenance de Saint-Léonard-de-Portneuf puis le chemin Joseph-Perthuis, chemin privé, qui se trouve à quelques kilomètres au sud de la Municipalité de Rivière-à-Pierre;

Tenant compte qu'il n'y pas actuellement de signalisation en bordure du chemin Joseph-Perthuis indiquant la distance à parcourir afin de se rendre à Rivière-à-Pierre (distance qui est bien moindre que la distance vers Saint-Léonard-de-Portneuf et Saint-Raymond);

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De demander au Ministère des Transports un ajout de signalisation de sorte qu'une affiche soit installée sur la 367 en direction nord juste au sud de l'entrée de la ZEC Batiscan-Neilson afin d'indiquer aux usagers de la route la distance restant à parcourir pour se rendre à Rivière-à-Pierre.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2014-02-33

Nomination du président du comité d'urbanisme pour 2015

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil nomme M. Alain Lavoie, conseiller, président du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2015.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2015-02-34

Soutien au comité d'aide aux élèves de l'école secondaire Louis-Jobin

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Qu'un montant de 100 \$ soit versé au comité d'aide aux élèves de l'école secondaire Louis-Jobin pour 2014-2015.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Denis Bouchard de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 19h50.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière